

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

**OBJECTIF
CITOYEN**

Le parcours de citoyenneté



www.defense.gouv.fr/jdc



L'iconique château d'Eau d'Echallon

Echallon Décembre 2021

Edito :

Le recensement de la population de notre village sera effectué en début d'année 2022. Brigitte CLERC et Paul DUGLAT seront chargés de cette mission. Nous sommes certains que le meilleur accueil leur sera réservé.

Notre commune verra probablement sa population croître. Depuis 2016, année du dernier recensement, de nouvelles familles se sont installées en construisant leur maison ou en rénovant des bâtiments anciens. Echallon est un village qui séduit et les propriétés bâties en vente trouvent toujours acquéreur. Les habitants n'hésitent plus à faire beaucoup de route pour leur travail en échange d'une belle qualité de vie dans un environnement privilégié.

Les services essentiels sont à disposition des habitants. Le dynamisme de l'école est un atout que beaucoup de communes nous envient. Nos enfants peuvent ainsi faire leurs premiers pas d'écolier dans leur village. Nous adressons un grand merci aux professeurs des écoles pour leur implication qui facilite l'excellente entente avec la Mairie.

Les associations sont nombreuses et les manifestations qu'elles organisent sont importantes pour l'âme du village malgré la situation actuelle qui ne permet pas de mesurer leurs véritables actions. Nous invitons d'ailleurs toutes les personnes volontaires à les rejoindre.

Nous profitons de la parution de ce bulletin pour remercier les nombreuses personnes qui dans la plus grande discrétion et sans compter leur temps, agissent pour faciliter notre engagement en s'investissant dans la vie de notre commune. Nous ne pourrions pas toutes les citer mais elles se reconnaîtront peut-être.

Nous constatons aussi chaque jour la chance de pouvoir compter sur le personnel communal très impliqué qui exerce ses diverses missions avec le sens du devoir et du service.

A l'aube de l'année 2022, nous adressons à tous nos vœux de santé et bonheur, avec une pensée particulière pour notre maire qui poursuit sa convalescence.

L'équipe municipale.

MAIRIE

Adresse : 201 Route du Haut Jura Miribel – 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : secretariat.mairie@echallon.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Vendredi : 9h00 à 12h et 13h à 15h

Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Chef Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63 — Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h à 19h - Samedi de 10h30 à 11h30

Correspondante locale de presse

Martine Berthier, La Voix de l'Ain 06 15 87 69 22 berthiermartine@hotmail.com

Mon service de l'eau:

Un problème sur mon réseau d'eau potable, un relevé de compteur:

04 74 12 12 75 (heures de bureau) ou 06 02 05 70 07

Un problème sur l'assainissement collectif:

04 74 81 23 70 (heures de bureau) ou 06 02 05 70 07

Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque mardi matin ouvré (Si mardi férié, ramassage le mercredi)

Dépôt des Encombrants

Horaires de la déchetterie de VEYZIAT

Horaires d'été: du lundi au dimanche de 9h à 19h

Horaires d'hiver: du lundi au dimanche de 9h à 18h

Fermée les jours fériés

Déchetterie mobile installée sur la place du Crozet : Septembre 2022

Tri sélectif: Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

L'équipe de cet «Echos du Village » :

Sandra, Claude, Jacques, Jean-Pierre, Philippe, Michèle, Thierry.

C
A
L
E
N
D
R
I
E
R
d
e
s
M
A
N
I
F
E
S
T
A
T
I
O
N
S

<u>Dates</u>	<u>Manifestations</u>	<u>Associations</u>
Sa 8 janvier	AG départementale Spéléo (salle des fêtes)	Spéléo Club Semine
Sa 23 janvier	Vente de pains et fromage (salle du four)	Sou des écoles
Di 30 janvier	Concours de belote (salle des fêtes)	Foyer Rural
Sa 5 février	Ciné- Concert (salle des fêtes)	Amplis sur la Prairie
Sa 12 février	Vente d'agrumes et pommes-poirs	Sou des écoles
Sa 5 mars	Vente de Bugnes (salle des fêtes)	Sou des écoles
Di 6 mars	Carnaval	Sou des écoles
Sa 12 mars	Concert Givré (place du village)	Amplis sur la prairie
Sa 26 mars	Bal des jeunes (salle des fêtes)	Foyer Rural
Ve 8-Sa 9 avril	Expo « la place du village »	G.P.É.E
Ve 8 avril	Conférence « la place du village »	G.P.É.E
Di 10 avril	Vente de Galettes (salle du four)	Amicale des Pompiers
Sa 23—di 24 avril	Stage Musique Adultes	Amplis sur la prairie
Lu 25—Ma 26 avril	Stage Musique Ados	Amplis sur la prairie
Di 8 mai	30ème Marathon VTT	Foyer Rural
Sa 28 mai	Festival des vieilles bourriques	Amplis sur la prairie
S 18— 19 juin	Fête d'été	Foyer Rural
Sa 25 juin	Fête de la Musique	Amplis sur la prairie
Di 26 juin	Fête de fin d'année de l'école	Sou des écoles
Ve 1er juillet	Pot de fin d'année de l'école	Sou des écoles
Sa 9 juillet	Concours de boules	Amicale des Pompiers
Ve 2 sept.	AG du Foyer Rural	Foyer Rural
S10—D11 sept.	Forestière (sous réserve)	
Sa 17 sept.	Vente des galettes (salle du four)	Foyer Rural
Di 9 oct.	Fête de la pomme	Verger-Conservatoire
Sa 15 oct.	Soirée surprise du Foyer (salle des fêtes)	Foyer Rural
24- 25 (26?) oct.	Stage Musique Enfants	Amplis sur la prairie
M26 ou Je27 oct.	Ateliers des Lutins	Sou des écoles
Ve 4 nov.	Ateliers des Lutins	Sou des écoles
Ve 18 nov.	Soirée Beaujolais	Sou des écoles
Di 4 déc.	Repas des anciens	Foyer Rural
Di 11 déc.	Marché de Noël (salle des fêtes)	Sou des écoles
Ve 16 déc.	Spectacle de Noël (salle des fêtes)	Sou des écoles
Sa 17 déc.	Ventes huitres et agrumes	Sou des écoles



Comme chaque année, les écoliers des quatre classes de l'Ecole sont venus assister à la première pressée du jus de pommes au Verger-Conservatoire. L'occasion de se gaver de pommes, de carottes, de noix juste ramassées. Pour les élèves de maternelle, l'occasion d'une leçon indispensable de ramassage des poireaux.



Traditionnelle cérémonie au monument aux morts le 11 novembre. Le nom des habitants d'Echallon morts pendant la première guerre a été lu dans la douceur de cet automne chaud et coloré. Les vivants se sont souvenus d'eux.



Comme les clients réguliers ont pu le constater, les horaires de notre épicerie ont temporairement changé:

Du mardi au samedi:
8h à 12h30
15h30 à 19h

Le dimanche
8h à 12h30

Vous pouvez maintenant, à l'épicerie, utiliser la boîte aux lettres et envoyer ou recevoir vos colis.



Le recensement, à quoi, ça sert ?

La connaissance précise de la répartition de la population et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matières d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.) ou encore de transports à développer.

Le recensement permet de connaître le nombre de personne vivant dans chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'état au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement à Echallon, comment ça marche?

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire. Il est gratuit. Signalez les sites qui vous réclameraient de l'argent.

La campagne pour le recensement s'ouvrira du 20 janvier au 19 février 2022. Dans les trois premiers jours, vous recevrez dans votre boîte aux lettres un document explicatif et personnel portant votre code d'accès, votre mot de passe, et les identifiants de votre logement. Ces éléments vous permettront de renseigner le questionnaire sur le site-internet dédié : « le-recensement-et-moi ». Pour une bonne organisation, merci de le faire au plus vite.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les questionnaires papier vous seront remis par votre agent recenseur. A Echallon, vos agents recenseur seront :



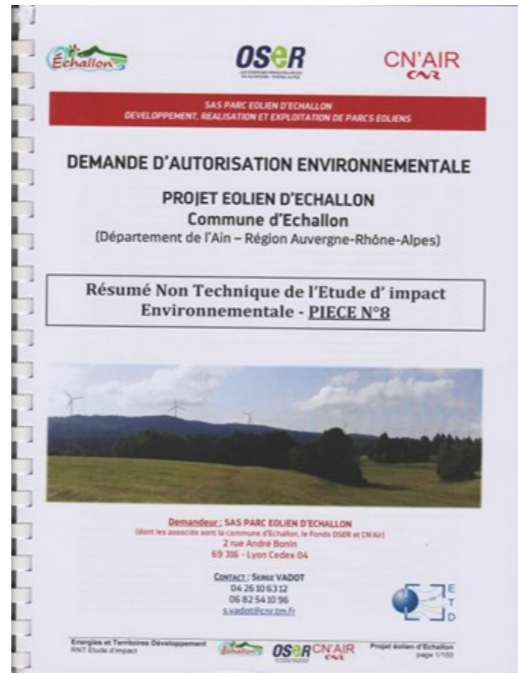
Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.



Nous le disions en dernière page des « Echos du village » de juin 2021 : le dossier mené par la Compagnie Nationale du Rhône se trouvait à l'instruction dans les bureaux des représentants de l'Etat.

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a ainsi pu évaluer le dossier du SAS « Parc Eolien d'Echallon », cela à partir des éléments présentés notamment dans le dossier d'impact conduit par un cabinet indépendant, longuement élaborés après les avis et modifications des associations de défense des paysages ou de protection de l'environnement. Un **avis défavorable** a été émis par cette direction à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter en raison de la haute valeur écologique de la zone du projet.

C'est sur cet avis que Mme la Préfète s'est appuyée pour rédiger en date du 15 juillet 2021, un arrêté préfectoral portant **rejet du projet d'implantation des éoliennes**.



Le conseil municipal prend acte de la décision de l'Etat. Le SAS « Parc éolien d'Echallon » ne fera pas appel de cette décision.

Nous, qui avons soutenu le projet, nous nous réjouissons, comme tous les Echallonnais, de cette reconnaissance de la qualité de notre cadre de vie : paysage et biodiversité. Nous voulons tous agir à sa protection.

Nous nous félicitons de la présence « potentielle » de la Chevêchette d'Europe, de la chouette de Tengmalm, de la Gêlinotte des bois, etc... Peut-être qu'un jour le Grand Tétrás recolonisera les bois qui dominent la commune...

Nous espérons que la situation sanitaire de nos forêts, lourdement impactées par le dérèglement climatique, ne se dégradera pas davantage. Nos paysages ne seront pas « défigurés » par des éoliennes, mais restera-t-il des arbres pour protéger cette faune ?



Une projection récente indique que la consommation d'électricité devrait progresser de 35% d'ici 2050 (source RTE). Nous entendons que les dossiers de parcs éoliens sont actuellement régulièrement rejetés ; l'éolien n'aurait plus le vent en poupe. La prolongation du fonctionnement du parc nucléaire actuel et la création de nouvelles centrales semblent être les solutions de plus en plus envisagées.

La question se pose de savoir comment nous allons alimenter nos portables, nos ordis, nos voitures que l'on nous promet électriques... Nous voulions porter un projet citoyen responsable où l'électricité consommée par les Echallonnais serait produite sur Echallon.

Pour la commune, la question se pose de savoir comment compenser pour les 30 ans qui viennent la perte d'une recette de 120 000€ annuels que représentait ce parc éolien. Cela dans une perspective de baisse des autres recettes traditionnelles (Voir le dernier « échos du village »).

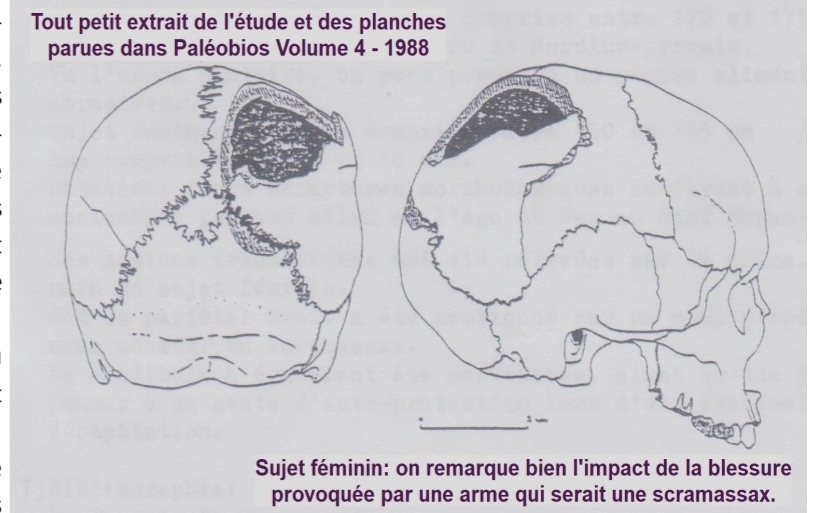
C'est impressionnant de lire ce que des scientifiques peuvent déduire de leurs mesures et observations. Les ossements appartiennent à deux sujets dont les squelettes sont presque complets. La datation des caractères morphologiques indiquent une période allant de l'Âge de Pierre au Haut Moyen-Age. L'analyse des blessures au crâne et à la main du sujet féminin font pencher la datation au Haut Moyen-Age, avant l'an mille donc.

Le sujet masculin était âgé de 20 ans environ au moment de sa mort. Il était assez grand, entre 1,70 et 1,75 m.

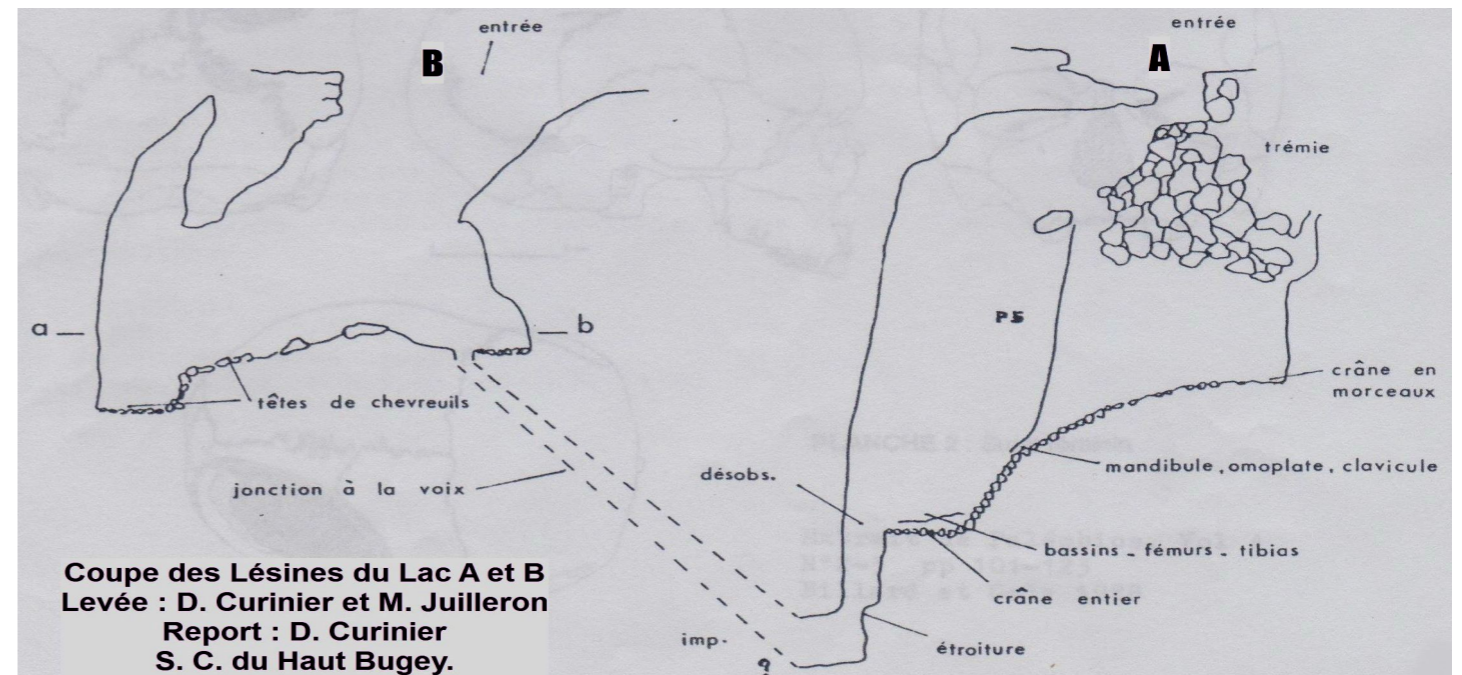
Le sujet féminin était âgé de 17 à 19 ans. Une stature de 1,55 m est retenue pour elle. Elle porte des traces de blessures à la mandibule et à la main, par arme blanche : une scramasaxe d'après les déductions. Une blessure au crâne par trépanation s'est révélée mortelle.

Il existe une science qui s'appelle la phénotypologie qui permet de classer géographiquement les caractéristiques d'un squelette. A priori, ces deux là, étaient d'ici (« Ici c'est l'Ain ! »). « L'analyse morphologique montre en effet une forme comparable au type Alpin dérivée du type Mosan avec une composante Nordico-Lorraine ». Si, si ! C'est-à-dire les caractères morphologiques des populations autochtones au Haut Moyen-Age.

Et là, je ne sais pas si ça vous fait pareil, mais ce que les scientifiques ne peuvent déduire laisse la place à l'imagination. Ce n'était donc pas deux migrants qui auraient eu le malheur de rencontrer des Burgondes de souche? Alors, un Roméo et une Juliette, le premier du Crêt et la seconde de Caquet et dont les familles se détestaient? Mais ces deux là étaient-ils même en couple et sont-ils morts le même jour? Ce qui est sûr, c'est que les cadavres ont été jetés là et n'ont plus bougé. Juste certains os et les épiphyses disparues ont été rongés par un carnivore et des rongeurs. L'analyse de la blessure mortelle indique que le coup a été porté par un agresseur situé derrière et au-dessus de la femme. Un mari jaloux? ... Une mauvaise rencontre? Il paraît clair qu'on a voulu faire disparaître et oublier sans sépultures les cadavres et il est maintenant établi qu'il n'y a rien de mieux qu'un trou discret pour le faire... Alors un cold-case non élucidé? J'ai bien l'impression que le mystère restera entier! Mais on peut dire qu'il s'en est passé des trucs à Echallon!



Tout petit extrait de l'étude et des planches parues dans Paléobios Volume 4 - 1988
Sujet féminin: on remarque bien l'impact de la blessure provoquée par une arme qui serait une scramasaxe.



Bibliographie : « Patrimoine[s] de l'Ain » site internet départemental., Document SCHB - Lésines des Roches du Lac—Echallon, Découverte d'ossements humains à Echallon (Ain) - M Billard, B Gely— Revue Paléobios—Vol 4 - 1988, Remerciements à M Salvi pour son article du Progrès et ses souvenirs, et à sa famille pour son accueil, Remerciements à Jean-Jacques Rosier pour son aide dans les recherches bibliographiques.

Philippe Lyardet
Nov. 2021

Ne ratez pas dans le prochain numéro des Echos: l'Exsurgence de la Barme Froide, Ou : « Mais alors pourquoi y'a des trous sous la Terre? »

En attendant, on inspecte les alentours proches, jusqu'à repérer un orifice minuscule à une petite dizaine de mètres. Les spéléos grattent et agrandissent suffisamment l'entrée pour pouvoir s'y glisser. On dirait un puits ébouleux : installation d'une corde... Ils s'enfilent... C'est de la première! Surprise : on marche sur de l'os... De la vache encore ? Non, de l'homme! On fait monter un crâne mais aussi un tibia, une mâchoire... M Pierre Salvi veut aller voir, on l'équipe, on l'aide à descendre... « La peur de ma vie, me dira t'il. Plus jamais je ne recommencerais. ».

On prévient les gendarmes d'Oyonnax qui visitent la cavité le 30 janvier, accompagnés par les spéléos du SCHB, jaloux de leur découverte et par un journaliste qui a une notion approximative des limites de la commune. Nos sagaces pandores comprennent rapidement que même la capitaine Marleau et sa chapka (Corinne, je t'aime!) ne résoudre pas cette affaire. Le 4 février, le professeur B. Gely de la Direction des Antiquités Préhistoriques collecte les ossements avec un peu plus de méthode et de rigueur. Ils semblent en effet un peu plus anciens que ce que laisse supposer notre journaliste embrouillé. Pas de doutes, on parle de siècles, pas de décennies. Les ossements sont expertisés à Lyon et une première conclusion s'impose : ils n'appartiennent pas à la période préhistorique... L'étude finale extrêmement détaillée sera publiée par MM Gely et Billard dans la revue Paléobios en 1988.



Au fond d'un gouffre à Oyonnax

Le Progrès du 27 Février 1987

Des spéléologues découvrent les restes de deux squelettes

Leur décès paraît remonter à plusieurs décennies

Fin janvier les spéléologues d'Oyonnax du club du Haut-Bugey répondaient à la curiosité d'un chasseur intrigué cet automne par une faille rocheuse appelée localement « Laisine » : sa courbure ne permettait pas d'apprécier le fond. Elle est située dans la forêt à 400 mètres du chemin de la Roche-du-Lac. A une profondeur de 10 mètres, les spéléologues découvraient les restes de deux squelettes humains manifestement anciens. Alertés, les gendarmes de Nantua et d'Oyonnax se rendaient sur place alors qu'un spécialiste du Service archéologique de Lyon procédait à un premier examen avant de récupérer l'ensemble des ossements pour la détermination.

Un squelette est à peu près entier ; l'état de conservation du crâne permet de déceler des traces de trépanation, alors que la

mâchoire inférieure semble avoir été fendue par un objet contondant. En revanche le second squelette

dont il reste peu de chose paraît avoir été plus petit. Cet examen rapide permet de penser que la mort remonte à plusieurs décennies.

Les Services archéologiques transmettront-ils ces restes à l'Institut médico légal ? Pas de réponse pour l'instant.



Deux gendarmes, Roze, Pierre Salvi, Juilleron et (?) autour de l'un des deux crânes.

Rénovation des appareils et des commandes d'éclairage public.

La commune d'ECHALLON compte de nombreux hameaux et lieux dits sur une superficie de 28 km². Parmi les contraintes d'un habitat dispersé, notre village possède une vingtaine de commandes d'éclairage public pour 188 sources lumineuses.

E
C
L
A
I
R
A
G
E

Une convention lie la commune au SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e - communication de l'Ain) qui assure le changement des ampoules et l'entretien des armoires de commandes lorsque cela est encore possible.

Le SIEA nous sensibilise depuis quelques années sur la vétusté des appareils d'éclairages dont les ampoules à sodium et à vapeur de mercure sont très énergivores et seront prochainement interdites. Les tableaux de commandes sont pour la plupart vétustes et exigent des remises en état coûteuses.

Pour répondre aux nouvelles normes et moderniser notre réseau, le SIEA nous a transmis une proposition de rénovation complète de notre éclairage public. Les nouvelles technologies (appareils LED et commandes régulées) permettront de réduire de façon importante la consommation d'électricité pour une efficacité lumineuse accrue et moins polluante. L'intensité lumineuse pourra être diminuée à certaines heures de la nuit. **Les travaux seront effectués en 2022.**

Appareil à poser : Moana (Eclatec)



Montage en Top



Montage sur crosse

Montant des travaux inscrits au programme : TTC	268 700.00 €
Participation du SIEA :	75 453.00 €
Fonds de compensation de TVA :	44 077.55 €
Fond de concours Haut Bugey Agglomération:	44 783.33 €
Dépense nette restant à la charge de la commune :	104 386.12 €

Le montant des aides s'élève donc à environ 61%.

NOUVEAUTÉS POUR L'ENGAGEMENT AU TITRE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

P
O
M
P
I
E
R
S



Les engagements des sapeurs pompiers volontaires (S.P.V.) évoluent au sein du C.P.I.N.I. (Centre de Première Intervention Non Intégré)

Auparavant, le sapeur pompier était susceptible d'exercer les deux catégories d'activités opérationnelles pour lesquelles il avait été formé :

- ♦ les activités incendie et opérations de protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- ♦ les activités de secours aux personnes. Désormais, les textes réglementaires permettent la mise en place d'**engagements différenciés**. Ainsi, ce nouvel engagement permet à un S.P.V. d'exercer une seule ou toutes les activités opérationnelles.

Ainsi après avoir suivi la (ou les) formation correspondante, le S.P.V. est autorisé à exercer l'(ou les) activité pour la ou lesquelles il a été formé.

Souhaitons que cet assouplissement des règles d'engagement des sapeurs pompiers volontaires favorise les vocations chez les femmes comme chez les hommes.

Vous rêvez d'exercer une mission d'intérêt général au service de la population mais vous hésitez encore car vous doutez de vos capacités ? Alors n'hésitez plus et prenez un **engagement différencié** au sein du C.P.I.N.I. d'ECHALLON !

Les engagements de S.P.V. se font à partir de 18 ans. Avant cet âge, il faut s'engager en tant que Jeune Sapeur Pompier Volontaire (J.S.P.V.) au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) d'Oyonnax.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.



La mairie est souvent questionnée sur des problématiques d'urbanisme. Tous devinent que la construction, la rénovation, la démolition de bâtiments sont soumises à réglementations. Nous avons voulu apporter ici les précisions nécessaires.

TABLEAU RECAPITULATIF des DEMANDES de DOCUMENTS

Projets non soumis à demande d'autorisation :

- ◆ Création de surface < 5 m²,
- ◆ Mur de soutènement avéré hors abord d'un Monument Historique,
- ◆ Piscine avec un bassin < 10 m²,
- ◆ Installation temporaire < 3 mois eu 15 jours si abord d'un Monument Historique,
- ◆ Installation temporaire nécessaire au fonctionnement d'un chantier.

Projets soumis à déclaration préalable (Cerfa n°13 404) :

- ◆ Création 5 m² < Surface Plancher et/ou Emprise au Sol < 20 m²,
- ◆ Modification aspect extérieur d'un bâtiment sans changement de destination,
- ◆ Piscine entre 10 m² et 100 m²,
- ◆ Construction et travaux non soumis à permis de constr. portant sur Maison Individ. (Cerfa n° 13 703),
- ◆ Mur autre que soutènement ou clôture dans les abords de monument historiques ,
- ◆ Mur autre que soutènement ou clôture avec hauteur sup. ou égale à 2 m hors espace protégé,
- ◆ Changement de destination d'un bâtiment sans modification des structures porteuses ou des façades,
- ◆ Division d'un terrain sans création de voies, d'espaces ou d'équipements communs hors abords d'un Monument Historiques ou site patrimonial remarquable (Cerfa n° 13 702).

Projets soumis à Permis de Construire pour une maison individuelle (Cerfa n° 13 406) :

- ◆ Construction d'une habitation d'une Surface Plancher et/ou Emprise au Sol >20 m²,
- ◆ Piscine couverte avec couverture > 1,80 m de haut,
- ◆ Changement de destination d'un bâtiment pour habitation + modification des structures porteuses et des façades,

Projets soumis à Permis d'Aménagement et de Construire (Cerfa n° 13 409) :

- ◆ Construction > 20 m² de Surface Plancher et/ou Emprise au Sol autres que Maison Individuelle,
- ◆ Changement de destination d'un bâtiment autre que pour habitation + modification des structures porteuses et des façades,
- ◆ Bâtiment agricole,
- ◆ ERP, logement collectif, lotissement, bâtiment industriels, artisanaux et commerciaux.

Projets soumis à Permis de Démolir (Cerfa n°13 405) :

- ◆ Démolition totale ou partielle : bâtiment protégé dans un secteur avec Permis de Démolir Institué, périmètre d'un site patrimonial remarquable ou aux abords d'un Monument Historique,
- ◆ Démolition dépendant d'un projet de construction ou d'aménagement. Le formulaire de demande de Permis de Construire ou d'Aménager permet de demander l'autorisation de Démolir

Certificats d'Urbanisme (Cerfa n° 13 410*05) :

- ◆ Informations sur les règles applicables à un terrain donné : Certificat Urbanisme A, stabilité de l'ensemble des renseignements fournis, pendant 18 mois à compter de sa délivrance,
- ◆ Opérationnel indiquant si le projet est réalisable : Certificat Urbanisme B, stabilité de l'ensemble des renseignements qu'il fournit, pendant 18 mois à compter de sa délivrance, sous réserve de la mention du sursis à statuer.

Tout dossier est à déposer en mairie qui complète et informe le dossier, notamment sur les équipements desservants le terrain. Le maire émet un avis favorable ou défavorable. Le dossier est transmis au Service de l'Urbanisme de la Communauté de Communes. C'est H.B.A qui possède cette compétence. C'est ce service qui donne un avis définitif.

J'imagine que ce n'est pas un hasard si l'ancienne décharge d'Echallon se trouve au « Trou aux Loups ». » J'ai questionné plusieurs personnes pour savoir s'il y avait une cavité à cet endroit. Ce ne serait pas étonnant : pas mal de communes trouvaient pratique de combler un trou pour mettre les ordures. Mais aucune ne s'en souvenait, pas plus que la date d'ouverture de ce

Nous avons trouvé en 2020 une nouvelle cavité dans la falaise qui est sous la D33 ; celle-ci se dirige droit vers le « Trou aux Loups ». Peut-être que nous ne brassons pas que de la boue quand nous passons « en première » les uns après les autres, voûtes mouillantes et siphons. Mais je vous parlerai du « Méandre des Déconfinés » et de son exploration dans un futur numéro des « Echos ».

Reiser résuma la situation : sur Terre, on ne voit plus rien, mais sous Terre rien n'a disparu. Je connais dans le département deux « Puits de la Lessive », deux larges et hauts puits qui s'ouvrent dans une galerie active. Le nom vient des spéléos qui les ont découverts et de l'odeur qui y régnait. Les égouts des communes au-dessus se déversaient dans une perte. Pratique! Aujourd'hui encore, les pollutions « accidentelles » agricoles ou industrielles des cours d'eau souterrains ne sont pas rares.

Pourtant, parfois, le spéléo fait une découverte étonnante, émouvante : une bonne surprise... Enfin bonne? Mais laissez-moi vous raconter, même si je n'y étais pas. Pas question d'imaginer découvrir à Echallon une grotte peinte, Pas de « Grotte Chauvet »(35 000 AP) ou de Lascaux (19 000 AP). Nous sommes au mieux sur les bordures de la dernière glaciation, dite de Würm, qui dura de 115 000 à 12 000 avant le présent (AP). Le lac Léman est libre de glace depuis 17 000 AP.

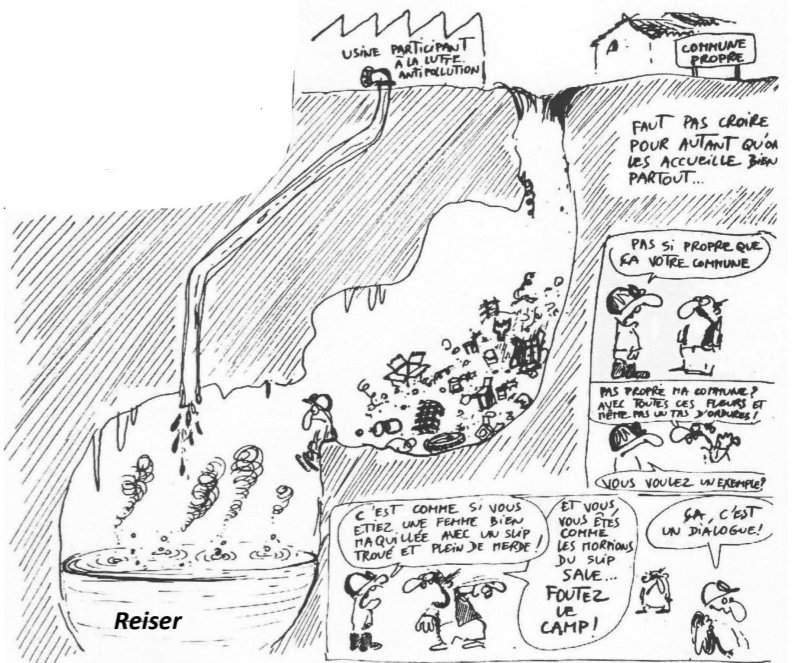
Quelques points de repère : les plus vieilles traces de présence humaine dans l'Ain datent du Paléolithique inférieur (Homo Erectus ; 200 000 à 120 000 AP). Neandertal, quant à lui, est documenté sur le sud du Retord et dans la Bresse (120 000 à 30 000 AP). A Echallon, on était sous la glace. Homo Sapiens n'apparaît que tardivement dans l'Ain, à la fin du Paléolithique supérieur. Ce peuplement tardif est lié à la succession de plusieurs épisodes glaciaires qui ont longtemps rendu inhospitalière la région et ont limité l'accès aux grottes et abris du Jura dit Méridional. Il faut se faire une raison, aucune chance que nos



explorations nous mènent à une découverte exceptionnelle comme celles de nos illustres collègues spéléos : Jean-Marie Chauvet ou Marcel Ravdat.

Le 24 janvier 1987, deux membres du Spéléo Club du Haut-Bugey (SCHB), René Roze et Marcel Juilleron, font de la prospection sur les hauteurs du Lac Genin. Ils sont guidés par Pierre Salvi qui est aujourd'hui un des doyens de notre village et qui est bien connu à Echallon pour avoir été longtemps le président de la Société de Chasse. Il veut leur montrer un trou : depuis le temps que René le tanne au boulot pour qu'il lui en signale un, vu lors d'une de ses parties de chasse. Ils sont pénibles, ces spéléos!

Bon, ça n'a pas l'air de grand-chose : une lézine dont on voit le fond—Peut être une faille élargie par détente de la falaise toute proche. Mais pour un spéléo, entrer sous terre est toujours un moment excitant. Une large ouverture sur un puits de 4 m. Installation d'une corde, amarrage sur un arbre ; la corde frotte, mais bon, on va pas loin! La faille se prolonge en descendant et se rétrécit. Quelques os comme souvent dans ce genre de puits qui se transforment en piège pour les animaux. De l'autre côté, une galerie impénétrable, et **qui souffle!**: Ah là, chaque cellule tressaille! Un courant d'air... Perspective de suite, de réseau, d'aventures... C'est sûr, ils reviendront avec les copains et du « matos de désob »... Ils ne savaient pas encore, les veinards...



Les lésines A et B des Roches du Lac

Ou « Meurtres mystérieux sur les hauteurs du lac Genin »

Le mot « cavité » est le terme générique pour appeler tout espace vide souterrain. Qu'il s'ouvre en grotte, gouffre, lésine, aven, abîme, méandre, balme, barne, diaclase, doline, exurgence, émergence, perte... ou en mine, tunnel, conduite, citerne, catacombe... Le mot a pour étymologie le mot latin « cavus » - creux. Il est bien sûr apparenté au mot « caverne », dont il est presque un synonyme. Mais aussi au mot « cave ». La cave, c'est là où on range les objets dont on n'a plus besoin ou dont on se débarrasse - des objets que l'on finira par oublier. Autre mot dérivé de « cavus » en français, le mot « caveau », là où disparaissent les morts du regard des vivants. Devenus invisibles.

Dans la forêt de Champfromier se trouvent une dizaine de tombarets, terme très local pour appeler des gouffres verticaux dont certains font plus de 50 m de plein vide. Inutile d'insister sur l'étymologie du mot. On voit que le monde souterrain est souvent associé à la mort. Et si les spéléos que je connais n'étaient pas tous des mécréants assumés, sans doute vouerions nous un culte à Hadès, Dieu des Morts qui ne quittait guère le monde souterrain et dont le nom en grec signifie... « invisible ». En 1952, les spéléos du SSSGenève descendent dans le « Tombaret de Buclaloup » (- 55 m). L'exploration attire les hommes du pays. Les spéléos finissent par apprendre qu'un espion a été exécuté par le maquis et jeté dans le gouffre, avant même l'armistice. En effet, un crâne est remonté traversé par deux balles. Le haut de la nuque porte aussi trace de l'exécution. La Gendarmerie alertée clôt rapidement l'affaire : la mère de ce collaborateur avéré a bien reçu de la part de la Résistance un avis de décès.



Il existe dans l'Ain, 19 grottes du Maquis (ou Maquisards). Jusque dans les années 70, les spéléos trouvaient parfois des armes ou des munitions. Cela n'est plus arrivé depuis longtemps. Mais il y a au fond de la « Lésine des Cordules » dont je vous parlais dans le précédent « Echos », un container de parachutage de la Prairie d'Echallon écrasé par la chute de 30 m. J'en ai repéré un également dans une lésine peu profonde dans le secteur du Cernay. Je serai bien incapable de la retrouver, tant les lésines sont nombreuses dans ce secteur d'Echallon.

Encore faut-il ajouter à cette énumération des grottes comme la « Grotte de la Cache » à Giron dont le nom vient de l'activité de la Résistance locale. En visite rapide cette année pour le Répertoire Départemental BaseKarst, on n'a pas trouvé d'armes, seulement une bonne partie du squelette d'un bovin qui pourrait être de l'Auroch. Trouver de l'Auroch n'est pas rare, (on en a ramené un demi-tibia en 2020 de l'explo d'un gouffre nouveau découvert à La Pesse), trouver de l'Ours des Cavernes comme à la grotte du « Burlandier 1 » (Lalleyriat) par la SDNO n'est pas impossible, du Mammouth comme nos collègues du GSHL au « Gouffre de la Cha » (Injoux-Génissiat) en 2018, plus exceptionnel.

Dans l'imaginaire collectif, sous terre tout disparaît. Et l'homme a pris l'habitude de s'y débarrasser de tout ce qu'il voudrait oublier. Dans le numéro précédent des « Echos », je donnais un extrait de « l'Echo des Cavernes », une revue des spéléos de Saint Claude à propos d'une pratique qui a perduré jusque dans les années 70 : "l'embornement", qui est la désignation rituelle dans le Haut-Jura du tout au gouffre (comme on parle du tout à l'égoût). Les fermes et les animaux y étaient plus nombreux qu'aujourd'hui et l'équarrissage pas encore obligatoire.

Pourtant il existait une loi de 1902, dite Loi Martel, du nom de « l'inventeur » de la Spéléo, premier président de la Société de Spéléo affiliée à la Société de Géographie. En 1895, Edouard-Alfred Martel avait été intoxiqué par l'absorption d'un « bouillon de veau » dans un gouffre du Lot. Un cadavre en décomposition avait pollué l'eau que Martel avait bu à la source à 250 mètres à vol d'oiseau. La loi qu'il initia interdisait le jet de cadavres d'animaux et de détritiques putrescibles dans les grottes.

Mais est-ce un problème de loi quand on découvre un tel dépôt sous terre. Ici dans le « Gouffre-Diaclase de Moment » au Poizat, on est à -20 m. Cette partie du dépôt est fort intéressante... pour un archéologue de la consommation des XX—XXI^{èmes}. Dessous les objets en métal (des outils) ou en verre. Au dessus, le plastique est roi, jusqu'aux sacs d'emballage. Des os aussi : têtes de chiens. L'odeur montre que la pratique de l'embornement continue... Moi, si j'habitais les Granges, du Poizat, je ne boirais pas l'eau dans les sources...



Commission d'action sociale (C.A.S.)

Commission municipale qui associe des élus et des bénévoles

pour des actions de solidarité sociale.

♦ Tout d'abord, un grand merci pour l'accueil que vous avez réservé aux bénévoles lors de la vente des brioches pour l'ADAPEI. Votre générosité a permis d'envoyer un chèque de 1246€ à l'association. A l'année prochaine!

♦ Pour vous aider, ainsi que votre entourage familial et amical, et dans le contexte sanitaire toujours actuel, le C.A.S. d'Echallon est à votre service.

- Si vous souhaitez être vacciné contre la Covid (1^{ière} injection, 2^{ième} ou rappel) et que vous rencontrez des difficultés pour obtenir un rendez-vous ou pour vous y rendre, nous pouvons vous accompagner dans cette démarche. De même pour d'autres vaccinations (grippe....)

- Si vous êtes en difficulté dans vos démarches pour organiser une hospitalisation ou obtenir de l'aide à domicile auprès des différents organismes existants (A.D.A.P.A., Adédom), nous pouvons vous guider.

A ce propos, nous travaillons actuellement sur l'aide au maintien à domicile : Il est très difficile de trouver des professionnels pour l'aide à la toilette. Les infirmières à Echallon n'ont pas le temps d'effectuer ce soin fondamental et les soins à domicile d'Oyonnax dont nous dépendons n'ont pas de places disponibles au niveau des aides-soignantes et des auxiliaires de vie ; le temps et le coût du trajet aller-retour sont trop lourds. L'A.D.A.P.A. et Ain Domicile Service sont injoignables et évoquent de gros problèmes de recrutement.

Rester dans sa maison le plus longtemps possible est le souhait de la plupart des personnes âgées et on le comprend bien volontiers.

La perte d'autonomie qui peut accompagner le vieillissement demande l'intervention de professionnels pour répondre à certains besoins tels que les soins d'hygiène quotidiens. Les difficultés actuelles pour avoir cette aide et la demande grandissante pose la question d'un service à envisager au niveau communal et plus certainement intercommunal avec les communes rurales voisines.

♦ d'autre part, nous avons entendu lors du conseil municipal du 5 novembre, que la suppression du transport scolaire municipal pouvait occasionner des difficultés financières pour certaines familles (coût de la garderie).

Le C.A.S. a aussi pour vocation d'aider les personnes dans ces difficultés et étudiera les demandes d'aide en tenant compte du niveau de ressources et des situations de ces familles.

Vous pouvez contacter : - soit la mairie au : 04 74 76 48 51

- soit Michèle Selliez au : 06 75 35 04 17

BIENVENUE À ECHALLON!

NOUVEAUX HABITANTS

Depuis la réhabilitation de la station d'épuration, de nouveaux permis de construire ont pu être accordés et, ici et là, de nouvelles maisons sont sorties de terre. D'autres personnes ont acheté et investi dans l'ancien si bien que nous avons accueilli quelques dizaines de nouveaux habitants à Echallon.

Notre village est un endroit calme, en pleine nature où il fait bon vivre et les nombreuses associations qui l'animent permettent à tous de trouver sur place des sports et des loisirs qu'ils aiment et de rencontrer les autres habitants.

Ces associations sont aussi autant de lieux de convivialité et d'échanges amicaux.

Voici donc une présentation succincte de ce tissu associatif pour vous inviter à prendre contact et pour vous souhaiter la bienvenue:

LE FOYER RURAL D'ECHALLON : gym, yoga, randonnées, randonnées pédestre et vtt le 1er week-end de mai, convivialité assurée lors du repas de fin d'année avec nos anciens et fêtes du village.

Contact: Edith Faure 0608837305.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE : Contact: J.C. Bajulaz

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : vente de galettes, concours de boules,

Contact: Marcel Bouvard.

LE VERGER : conservatoire de fruits anciens (pommes, poires), partage de connaissances (taille, greffe, jardinage) travaux en commun d'entretien du jardin (plantations, désherbage, récoltes, fumage...). Fête du verger en octobre avec vente des produits du jardin associatif et possibilité de cultiver son petit lopin de terre.

Contact: Gilbert Villeneuve : gilbert.villeneuve@gmail.com



LES AMPLIS SUR LA PRAIRIE : promotion de la musique sur Echallon, stages de pratiques pour enfants, adolescents et adultes, ciné concert, concert givré, festival des vieilles bourriques, fête de la musique.

Contacts :

Sandra Gaudillère :

06 45 53 04 88

Emmanuelle Joly :

0474 76 43 16



Deux rencontres quasi simultanées ont bouleversé la vie de Véronique, jeune assistante de direction, arrivée il y a peu à Libreville au Gabon. On est en 1989 et elle vient de terminer des études de communication. L'art est une tradition familiale et si elle n'a jamais peint, elle fabrique des marionnettes et modèle de petits personnages. Coup de foudre avec Jacques, son compagnon. Mais « l'Echo du village » n'est pas Gala et je tairai ce qu'elle m'en a raconté.

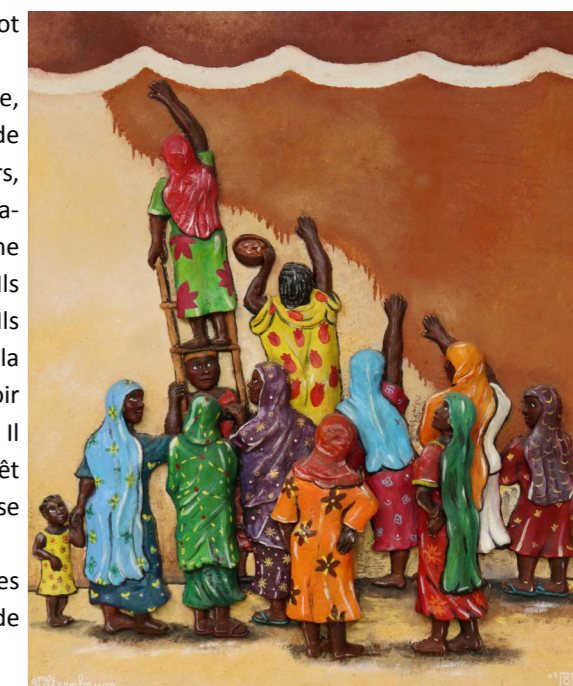
Juste : la première fois où elle entre chez lui, elle a le souffle coupé par un tableau qu'il possède. Elle se sent « aspirée par le tableau » et au-delà des mots qui ne lui permettent pas parfaitement de décrire ce qu'elle ressent, on comprend qu'elle entre en communion avec son auteur qui porte un nom si puissamment symbolique et christique : « Ilélat ».

Le nom du peintre est extraordinaire et son histoire aussi. La rencontre qu'elle désire ne pourra se faire car « Ilélat » n'est plus là. Le vieil homme est décédé depuis quelques années en laissant quelques œuvres, certaines sauvées par des amis de Jacques. C'est pour pouvoir témoigner de ce qu'il a vu lors d'un procès que cet homme qui vivait en brousse a collecté de la résine d'Okoumé et des graines pour illustrer sur une simple plaque de bois de ce qu'il n'était pas sûr de pouvoir mettre en mots. Ce fut son premier tableau. Ce véritable autodidacte et les quelques tableaux qu'elle peut voir exercent une telle fascination sur elle que Véronique cherche à comprendre sa technique et à la reproduire pour elle aussi rendre compte de ce qu'elle voit.

Elle continuera à perfectionner sa technique pendant ses années africaines, puis calédonienne (à Lifou), en suivant Jacques au gré de ses nominations d'enseignant. Celle d'Ilélat, dont elle se considère comme la fille spirituelle. Rentrée en France, elle cherchera dans nos forêts la bonne résine pour poursuivre son œuvre. Leur installation à Echallon est également une histoire qui mérite d'être contée. Le hasard, ou le destin (vous cocherez le mot qui vous convient) y jouent un rôle encore une fois.

Les circonstances font que Jacques doit reprendre un poste en France, dans l'Ain puisque Bourg est son Inspection de départ. Lui est Bressan, elle de la région Toulousaine. Le Bugey, ils connaissent mal. Mais ce dont ils sont sûrs, c'est qu'ils veulent vivre au plus près d'une forêt. Deux postes sont envisageables alors ; Le Poizat ou Echallon. C'est parce qu'ils voient qu'il existe une Maison des Fromages à la Pesse que leur choix se fixe sur notre commune. Ils habiteront quatre ans le logement de fonction dans le bâtiment de la poste. Ils se souviennent de l'excellent accueil des Echallonais et de l'animation sur la place à l'époque. En découvrant la commune, Jacques se rappellera y avoir passé une semaine « pour le bon air » quand il avait autour de quatre ans. Il logeait à l'hôtel Poncet sur recommandation médicale. Les hôtels du Crêt recevaient de nombreux « curistes » en voie de guérison d'une mauvaise bronchite.

Véronique fait bien volontiers visiter son atelier. Vous y verrez ses tableaux, ses « bas reliefs » en résines naturelles. Elle demande simplement de prendre rendez-vous au 06 44 08 83 42.



Rencontre avec une artiste singulière ; Véronique Sternbaum. Elle m'accueille dans cet ancien moulin au bout du chemin du Martinet, au milieu des bois où les feuillus prennent les premières couleurs automnales. Un moulin, une fabrique plutôt où l'on forgeait des clous sous de petits marteaux entraînés par les courroies mues par l'eau détournée de la Semine toute proche. On y imprimait aussi des tissus, et parfois un lapidaire louait les courroies.

La maison n'est pas récente ; elle figure sur la carte de Cassini, c'est vous dire! Véronique et son compagnon Jacques s'y sont installés en 2000. Plus de 10 ans de travail pour redonner vie à cette maison très isolée dont la faîtière menaçait de s'écrouler et pour éclaircir les bois et près alentours. Aujourd'hui, dans ce « bout du monde » l'électricité n'arrive toujours pas. Mais la maison est chaleureuse ; on se chauffe au bois que l'on coupe dans les forêts proches.

Une artiste « singulière »? Dans son atelier au rez de chaussée, au milieu de ses « bas reliefs », on comprend le qualificatif. Véronique ne connaît personne qui utilise la même technique que la sienne. **Ses tableaux colorés sont en relief!** Une technique originale longuement élaborée, délicate et difficile à base de résine naturelle, un matériau noble et vivant, qu'elle récolte sur les épicéas et les sapins des bois alentours.

La récolte se fait au printemps, sans jamais blesser l'arbre; dans le respect de cette nature environnante où Véronique se sent si bien. Cette résine, il faut la trier, l'épurer, la malaxer - régulièrement, puis la modeler pour composer le tableau. Elle me montre les innombrables sacs de graines, de fleurs séchées rapportées de ses séjours autour du monde qu'elle va intégrer dans la résine, et qui seront autant de motifs et de décors. Tout cela avant de peindre le relief, à l'huile.



Véronique représente des scènes de la vie quotidienne, scènes de la vie en Afrique ou en Calédonie où elle a longtemps vécu. On reconnaît ces « boutiques » qui jalonnent les routes. Et ces vendeurs-ses de peu qui s'installent sur un simple tapis. On reconnaît le policier au carrefour, le bus scolaire... On reconnaît aussi l'ancienne poste d'Echallon et la sortie d'un mariage à l'église Saint Maurice. Elle peint des personnages et des animaux imaginaires, féériques ou saints dans des décors de fleurs et de feuilles. Parfois le personnage se perd dans le décor. On pense au Douanier Rousseau par la simplicité des thèmes et les aplats colorés. Sa série des « chats d'Afrique » évoque les bestiaires de son illustre collègue. « Artiste singulière et naïve » proclame d'ailleurs la couverture d'une plaquette d'exposition.

Car Véronique est une artiste reconnue et exposée. A Oyonnax, à Bourg en Bresse pour l'expo « Les'Ain Pertinentes, » au Grand Palais à Paris (2017), mais aussi à New-York (2000), à Copenhague, en Suisse et dans de nombreux pays d'Afrique : Gabon, Congo, Cap-Vert... On peut voir ses œuvres dans des expositions permanentes en France, en Espagne, mais aussi à Hauterive en Isère et cela ne doit pas être un hasard: entre artistes classés comme « singuliers ». Si la COVID nous rend à notre liberté, une exposition devrait avoir lieu à l'Office du Tourisme de Nantua l'année prochaine.

En attendant Véronique malaxe, modèle et peint. Elle vient de se lancer dans une nouvelle technique de céramique en relief dont on peut déjà admirer dans son atelier un visage très expressif.

ALIA : chorale mixte ,répertoire varié (chanson française, négros spirituals, chants sacrés et du monde...) part conviviale importante et respect de chacun et de ses possibilités.

Contact : Michèle Selliez 0675350417



ASSOCIATION G.P.É.E. : Généalogie et Patrimoine Échallon et Environs. Recherches historiques et conservation du patrimoine. Voir article complet dans ce numéro.

Contact: Jacques Verchère 0673668709

LE SPÉLÉO CLUB DE LA SEMINE: affilié à la fédération française de spéléologie; les activités principales sont la spéléo, la rando, le ski de fond + canyoning, VTT, ski de rando et de piste et via ferrata.

Contacts : Jean-Jacques Humbert : 04 85 03 23 21 - Philippe Lyardet : 04 74 76 41 07

LE SOU DES ÉCOLES : association de parents d'élèves qui réalisent des actions (ventes de bugnes, d'agrumes, soirée Beaujolais...) dans le but de réunir des fonds destinés à des sorties dans le cadre du programme scolaire (classes vertes, sorties ski, sorties de fin d'année...).

Contact: présidente: Estelle Christophe : soudesecolesbelleydouxechallon@gmail.com

LA FOURMI VERTE : café associatif, lieu convivial d'échanges, de partage de connaissances et d'idées, lieu culturel (concerts, danse, ciné ou cabaret), jeux de société, contes.....

Contact: lafourmivertecafe@gmail.com - Philippe et Emmanuelle Joly : 04 74 76 43 16

LA VIE DU VILLAGE,.....C'EST AUSSI :

E
T
A
T
C
I
V
I
L



Gaby GAUTHIER et Solenne JOLY	Le 11 février 2021
Patrick ZELUS et Isabelle CORDONNIER	Le 22 février 2021
Nicolas JOLY et Lucie BELLOEUF	Le 11 septembre 2021

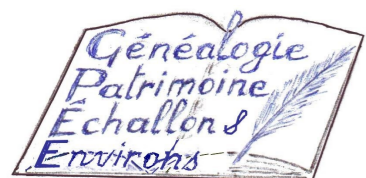


Marie-Louise PERNOD	Le 8 décembre 2020 à l'âge de 87 ans
Robert GIRAUD	Le 28 janvier 2021 à l'âge de 68 ans
Julien PERNOD	Le 1 ^{er} février 2021 à l'âge de 89 ans
Jean Claude JOYARD	Le 5 mai 2021 à l'âge de 90 ans

Parution des avis de naissances, de mariages et de décès dans le bulletin municipal.

En application du règlement européen du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et dans le respect de la vie privée, la diffusion des avis de naissances, de mariages et de décès doivent recueillir le consentement des intéressés ou de la famille.

Chaque fin d'année, il est de tradition de faire paraître dans la page « Etat Civil » du bulletin municipal, le rappel des événements de l'année. Si vous souhaitez cette parution, vous pouvez envoyer votre souhait d'apparaître dans cette page par mail à secrétariat.mairie@echallon.fr ou par courrier dans la boîte postale de la mairie.



« ASSOCIATION G.P.É.E. » - GÉNÉALOGIE ET PATRIMOINE ÉCHALLON ET ENVIRONS

L'association était au départ un club créé en 2006 par Claude HERBERT et Paul DUGLAT pour les personnes s'intéressant aux recherches généalogiques. Il s'est peu à peu étoffé et compte 24 membres actuellement. De club, il s'est transformé en association en 2015. Les recherches généalogiques donnent des informations très intéressantes sur la vie des gens à différentes époques et l'histoire des communes. C'est ainsi que l'association a fait des recherches sur le patrimoine communal notamment à l'occasion des travaux de restructuration de la place du village en 2019. Elle a ensuite élargi son champ d'activités en incluant le patrimoine, d'où sa dénomination actuelle. Dernièrement, Paul DUGLAT qui a succédé à Claude HERBERT a cédé la présidence à Jacques VERCHERE.

Les membres de G.P.É.E. ne sont pas seulement des échallonnais ayant une résidence principale ou secondaire au village. Nous avons également des personnes venant d'Arbent, Belleydoux, Charix, Plagne, ayant des racines locales et s'intéressant aussi au patrimoine intercommunal.

Les activités : L'association se réunit deux fois par mois à la mairie de septembre à juin, hors période de vacances scolaires, de 9h à 11h30.

Le lundi est consacré à la lecture par vidéo-projection et la compréhension de textes anciens, une activité appelée paléographie. Cela concerne notamment les baptêmes, mariages, sépultures avant la Révolution de 1789, par la suite devenus actes d'état civil, naissances, mariages, décès. À Échallon la mairie possède ces registres depuis 1607. La commune dispose également des délibérations du Conseil municipal depuis l'an II de la République (1793). On y retrouve toute l'histoire du village. Les projets sont déterminés, ainsi que des sorties en cours ou à venir. Est enfin abordé l'état d'avancement des arbres généalogiques personnels et les difficultés rencontrées lors de leur élaboration. Des conseils sont proposés le jeudi suivant par les membres les plus expérimentés ou par d'autres membres ayant connu cette situation et trouvé une solution.

Le jeudi de la même semaine est consacré à la formation informatique et à l'utilisation d'Internet notamment pour les recherches généalogiques personnelles. L'informatique et Internet sont devenus des outils indispensables, principalement pour les recherches généalogiques. Les registres des B.M.S. (baptêmes, mariages, sépultures) et des actes d'état civil sont désormais tous numérisés en France. On peut les consulter sur les sites des archives départementales, tel que celui de l'Ain qui est remarquable, en effectuant une requête par commune. Pour les actes plus récents, datant généralement de moins de cent ans, un déplacement dans les mairies s'avère nécessaire pour consultation des registres ou rédaction d'une demande pour copie. Aide et conseils pratiques sont apportés aux personnes ayant exposé des difficultés le lundi par des membres avertis. Cette entraide collective apporte la motivation permettant une avance plus rapide et efficace, ceci en toute convivialité.

On constate un engouement pour la recherche des racines familiales, permettant une transmission aux plus jeunes générations. L'outil informatique et l'appel aux ressources en ligne facilitent le travail, sans pour autant être suffisants. Temps et méthode s'avèrent nécessaires, mais nourrissent l'envie de progresser. D'où la tentation de remettre certaines tâches à plus tard, d'où la nécessité d'interroger les aînés, les familles, l'entourage sur les liens de parenté, de consulter tous les documents possibles, les photos, en complétant les renseignements avec précision. Entre autres, les livrets de famille s'avèrent un outil précieux pour démarrer les recherches.



Plan en relief de la commune réalisé en 1883 par l'instituteur Claude MARGUIN

Ce travail de collecte de données devient essentiel quand le temps est venu d'établir l'arbre généalogique familial, la méthode de travail nécessaire ayant été ainsi défrichée. Un apprentissage grandement facilité par le recours à une association de généalogie, garantie de conseils précieux et d'une aide indispensable.

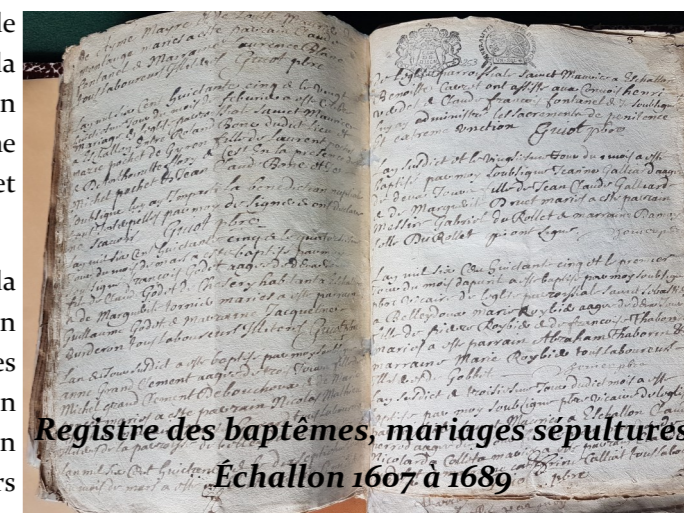
Les réalisations En 2017, à l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918, l'association a présenté une exposition sur les 31 soldats d'Échallon morts durant le conflit et de ses suites. Leurs arbres généalogiques ont été présentés en faisant apparaître le lien avec des familles résidant ou bien connues au village. De nombreux objets, photos, courriers ont été exposés ainsi qu'un diaporama. Les écoliers d'Échallon-Belleydoux et de Saint-Germain-de-Joux-Giron-Plagne ont visité l'exposition. Nous avons accueillis plus de 200 visiteurs.

G.P.É.E. est à l'origine de la campagne de restauration et de numérisation des archives communales dont le contenu est riche. Celles-ci font également partie du patrimoine communal. C'est l'histoire des habitants et du village. Mais elles se dégradent avec le temps et les manipulations. Il convenait donc de les protéger afin d'en assurer la pérennité et les mettre à disposition du public sur le site des Archives départementales de l'Ain. Une première tranche de restauration et de numérisation des registres a été réalisée par des restaurateurs spécialisés en 2015 (8 registres d'état civil restaurés par Chloé PEDOUSSAUD), en 2020 une 2^e tranche par Laurent JUILLARD (32 registres restaurés et 7000 pages numérisées). Les membres de G.P.É.E. ont également numérisé bénévolement près de 20 000 pages. Une 3^e tranche de restauration est en projet. Ces travaux sont en grande partie financés par des aides publiques et par la souscription ouverte auprès des particuliers et des entreprises qui a connu un grand succès. Nous les en remercions vivement.

Les projets : Les archives communales d'Échallon numérisées seront mises en ligne sur le site des Archives départementales de l'Ain. Le travail est actuellement en cours afin de pouvoir être consultable par le public en 2022.

G.P.É.E. prépare également une exposition dont l'entrée sera gratuite sur « L'Histoire de la place du village d'Échallon du XIX^e siècle à nos jours ». Elle a été plusieurs fois repoussée en raison de la crise sanitaire mais devrait enfin pouvoir se tenir vendredi 8 et samedi 9 avril 2022 à la salle des fêtes d'Échallon. Cette exposition, auxquels seront associés les enfants de l'école Échallon-Belleydoux le vendredi, sera complétée par une conférence adaptée aux enfants, ainsi qu'un film documentaire sur Échallon, un diaporama et la découverte des panneaux, fruit des travaux de recherche réalisés par les membres de G.P.É.E. sur la place du village.

Ce même vendredi 8 à partir de 18h, l'exposition sera ouverte au public. Une conférence sera animée par Mr Anthony PINTO, conférencier historien, sur l'histoire d'Échallon complétée par un film documentaire réalisé par Mr Nicolas PINTO et un diaporama. Mr Anthony PINTO a réalisé un ouvrage illustré de photos sur l'histoire d'Échallon qui sera mis en vente au profit de la mairie. Il pourra le dédicacer et répondre aux questions des visiteurs. Le samedi l'exposition sera à nouveau ouverte aux visiteurs. Comme vous pouvez le constater, G.P.É.E. est une association active. Le renouvellement des membres s'avère régulier, ce qui tend à prouver que ses activités répondent à un besoin, ceci en toute bienveillance et convivialité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Séance de travail du G.P.É.E